

Annexe 5 : Intervention de Philippe BERLEMONT – Directeur Régional de la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale

Mesdames Messieurs les représentants des collectivités territoriales, de la fédération française de natation, du CROS, du comité régional de natation d'Auvergne de ses clubs et comités,

Retenu ce jour hors de la région, j'ai le regret de ne pouvoir assister à vos travaux et vous prie de m'en excuser. Je remercie Monsieur CADON de bien vouloir vous donner lecture de ce message qui vise à vous assurer de l'intérêt que l'Etat porte à votre discipline et à son développement.

La natation figure parmi les disciplines majeures de l'olympisme et participe depuis longtemps au rayonnement sportif de notre pays. Elle le doit, bien sûr, à des politiques fédérales ambitieuses, à la qualité de ses cadres techniques parmi lesquels figurent de nombreux agents de l'Etat, mais elle le doit surtout à l'engagement et à la capacité de mobilisation de ses dirigeants bénévoles qui, à votre image, œuvrent quotidiennement à l'essor de la natation.

Soyez-en remerciés ici et soyez convaincus de la reconnaissance de l'Etat pour le travail accompli.

Une olympiade s'achève et s'ouvre désormais une période d'évaluation aussi bien que de construction de nouveaux projets. L'Etat y prendra toute sa place au travers des évaluations des équipes techniques régionales et des parcours d'excellence sportive. Il s'attachera aussi à promouvoir, selon les orientations de la Ministre Madame FOURNEYRON, l'accès de tous au sport en visant à réduire les inégalités territoriales ou sociales.

Bien que récemment arrivé en Auvergne, il ne m'a pas échappé que votre comité connaissait des difficultés, notamment, d'ordre budgétaire. Cette question a fait l'objet de débats difficiles mais nécessaires au sein de vos instances et vous avez, à juste titre, souhaité, qu'un audit puisse être conduit sous l'autorité de la fédération française de natation.

Je me félicite que la fédération se soit engagée à vos côtés dans cette démarche et qu'elle ait pu également vous apporter le concours financier nécessaire pour permettre la continuité de vos activités.

Pour sa part, l'Etat vous a maintenu sa confiance en vous soutenant par l'attribution de subventions du CNDP ainsi que par la présence de son conseiller technique sportif, Hervé LEBAS.

Je veux ici rendre hommage à son engagement constant pour le développement de la natation en Auvergne et l'assurer de mon total soutien.

Dans les circonstances délicates que vous avez connues, les mots peuvent dépasser la pensée et des suspicions peuvent s'exprimer sans fondement. Je ne peux qu'inviter à veiller au respect des personnes sans jamais céder à des mises en cause hasardeuse de leur intégrité ou de leur probité.

Dès l'issue de votre assemblée générale, mes services travailleront avec l'équipe dirigeante que vous aurez élue afin de contribuer à la mise en œuvre de votre projet sportif. Il s'agira, tout en tenant compte des enseignements de la période passée, d'ouvrir de nouvelles perspectives pour les années à venir.

Soyez assurés que vous pourrez compter sur l'appui de la DRJSCS pour vous soutenir et vous accompagner dans la réalisation de vos objectifs.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite une excellente assemblée générale.